

DECLARATON DU GABON

A l'occasion de l'Examen Périodique Universel (EPU) de l'Uruguay

(Genève le 29 janvier 2014)

Monsieur le Président,

Le Gabon souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation de l'Uruguay et la remercie pour la présentation de son rapport national dans le cadre du 2^{ème} cycle du Groupe de travail sur l'EPU.

Ma délégation se félicite de ce que l'Uruguay a adhéré ou ratifié l'essentiel des instruments internationaux de promotion et de protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales notamment, la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale ; le Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ; la Convention contre la torture, entre autres.

Mon pays se réjouit du versement par l'Uruguay des contributions volontaires en vue de soutenir les activités du Haut-Commissariat aux droits de l'homme. De même, le Gabon note avec satisfaction la pleine coopération de ce pays avec les procédures spéciales de l'ONU.

Ma délégation relève tout de même que de nombreux défis subsistent et voudrait, à cet égard, formuler à l'Uruguay les deux recommandations suivantes :

- 1) Ratifier la Convention N° 169 de l'OIT dans des délais raisonnables ;
- 2) Intensifier sa lutte contre les discriminations dont sont victimes les personnes d'ascendance africaine et prendre des mesures appropriées en vue de réduire les inégalités dont sont victimes ces personnes en matière d'emploi, de logement et d'éducation.

Pour terminer, le Gabon souhaite plein succès à l'Uruguay dans la mise en oeuvre des recommandations issues de ce 2^e cycle d'EPU.

Je vous remercie.